

# JE M'INSCRIS

## POUR LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS MÉNAGERS

Mois de la collecte : ..... (cf calendrier de collecte au verso)

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone (obligatoire) : .....

Liste précise des encombrants à collecter : .....

.....  
.....

Feuille à renseigner soit en mairie, soit au service déchets au 05 55 71 78 74 ou à envoyer à [service-dechets@pol-cdc.fr](mailto:service-dechets@pol-cdc.fr),  
minimum 7 jours avant la date prévue de la collecte.

Seuls les déchets inscrits et faisant partie des déchets acceptés seront collectés.

Les encombrants ménagers à collecter doivent être déposés sur le domaine public en limite de propriété la veille du jour de collecte à partir de 19h.

### DÉCHETS ACCEPTÉS POUR LA COLLECTE

Déchets ménagers trop grands, trop lourds qui ne pourraient rentrer dans votre voiture, mais qui peuvent être collectés par deux agents :

- Literie : sommier, matelas
- Le gros électroménager : réfrigérateur, congélateur, cuisinière, four, lave-linge, lave-vaisselle, ...
- Meubles : buffet, canapé, tables, armoires, ...
- Chauffe-eau de petite taille

### DÉCHETS ACCEPTÉS EN DÉCHETERIE

- Déchets ci-dessus
- Déchets liquides y compris récipients vides : peintures, huiles, hydrocarbures, produits phytosanitaires, ...
- Déchets provenant de travaux publics ou particuliers : déblais, gravats, plâtre et placo-plâtre, rail/barre/tuyau métallique ou plastique, tuile, tôle de bardage, cadre de fenêtres, porte, planche, carrelage, revêtement mural et de sols, câble et protection électriques, équipements sanitaires (WC, baignoire, évier, bac à douche), clôture (grillage et piquet)...
- Bois de chauffage ou de charpente
- Déchets verts
- Déchets destinés à la collecte en apport volontaire : cartons/emballages, papiers, verre
- Déchets ménagers de petite taille : petit électroménager (téléviseur, chaîne hi-fi, lecteur CD/DVD, four micro-onde, aspirateur, cafetière...), équipement informatique, ampoule/néon, balai, chaise, vélo, arrosoir, jouet, couvert et ustensile de cuisine, textile, couette, bidon, cageot, téléphone, pot de fleur, outils de jardinage et de bricolage...

### DÉCHETS REFUSÉS

- Déchets des professionnels (artisans, commerçants, industriels et agriculteurs)
- Déchets non ménagers et/ou toxiques : équipement automobile, pneus, bouteilles de gaz, amiante...

# JOURS DE COLLECTE DES ENCOMBRANTS À SAINT-JUNIEN POUR L'ANNEE 2026



soit à la mairie de Saint-Junien en remplissant le formulaire disponible sur [www.saint-junien.fr](http://www.saint-junien.fr)

**1.**  
Je m'inscris au minimum 7 jours avant la date de collecte.



soit auprès du service des ordures ménagères au **05 55 71 78 78**

**2.**  
Je dépose mes encombrants sur le domaine public la veille du jour de collecte à partir de 19h.

	Saint-Junien bourg	Saint-Junien campagne
janvier	jeudi 8	jeudi 15
février	jeudi 5	jeudi 12
mars	jeudi 5	jeudi 12
avril	jeudi 2	jeudi 16
mai	jeudi 21	jeudi 21
juin	jeudi 4	jeudi 11
juillet	jeudi 2	jeudi 9
août	jeudi 6	jeudi 13
septembre	jeudi 3	jeudi 10
octobre	jeudi 1	jeudi 8
novembre	jeudi 5	jeudi 19
décembre	jeudi 3	jeudi 10

Ce service est géré par la communauté de communes Porte océane du Limousin.